

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le seize mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, Maire.

**Etaient présents** : Fan LAVOISÉ, Ronan LE GALL DU TERTRE, Corinne COURCIER, Fabien DAVID, Charlène BOUGLÉ, Colette CHEREAU, Gilles LAMARQUE, Stéphane BRÛLARD, Christine BONNET, Carole MACHARES, Christophe REFFIENNA, Stéphanie PIÉDALLU, Nora DURAND, Yann LAIGNEAU

**Absents excusés** : José PEREIRA pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Madame Charlène BOUGLÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Charlène BOUGLÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

**OBJET** : Désignation du représentant de la commune au Syndicat SBV4R

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants relatifs aux syndicats intercommunaux ;

Vu les statuts du Syndicat SBV4R ;

Considérant que la commune est membre du Syndicat SBV4R et doit désigner un représentant titulaire (et, le cas échéant, un suppléant) pour siéger au sein du comité syndical ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de procéder à cette désignation ;

Le Maire rappelle les missions du syndicat et les modalités de représentation, puis invite le Conseil municipal à procéder à la désignation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne comme représentant titulaire de la commune au Syndicat SBV4R :  
Madame Christine BONNET
  
- Désigne comme représentant suppléant (si applicable) :  
Monsieur Fabien DAVID

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et notifiée au Syndicat SBV4R.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 028-212800148-20260320-252026-DE

Berser  
Levraut

Pour extrait certifié conforme,  
Madame Le Maire,



LAVOISÉ Fan

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 23/03/2026  
Et publication ou notification du : 23/03/2026  
AUNAY SOUS CRECY, le 23/03/2026

